



Reprise de parts dans une sarl

Par **turgay**, le **08/06/2009** à **17:51**

Bonjour, j'ai l'intention mon associé et moi même de racheter une sarl. Elle est détenue actuellement des deux personnes que je connais. Mais je pense que cette société qui a pas mal de rentrée d'argent en especes peut ou doit avoir des comptes pas tres clair !!! je veut dire qu'elle doit surement ne pas déclarer tout ce qu'elle vend. Alors ma question serait de savoir quel est le risque pour mon associé et moi meme en rachetant cette société a 100%. Pourrait on avoir des problemes sur les années ou cette société a été géré par ces deux personnes suite a notre rachat ? Ou non pas du tout tous les comptes passés leurs appartient et nous on recommence de notre coté a zéro ! Récupere t'on aussi les dettes ? Leurs Bénéfice ? Voilà merci d'avance pour votre réponse